

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

SYMISA
(Syndicat Mixte Sophia Antipolis)

n° 01

Comité Syndical
Séance du 21 Mars 2019
Approbation procès verbal de la séance du Comité Syndical du 28.02.2019

L'an deux mille dix neuf et le 21 Mars à 16 heures

Le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du 15 mars 2019, s'est réuni dans les bureaux de la CASA, 449 Route des Crêtes 06560 Valbonne, sous la Présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président.

Etaient présents :

Mmes BLAZY et SALUCKI ; MM LEONETTI, ETORE, LOMBARDO, MASCARELLI, MELE et OCCELLI (CASA) ; Mmes DUHALDE GUIGNARD et DUMONT, (Département des Alpes-Maritimes) ; MM SAVARINO et LABAT (CCINCA) ; M. GALY (REGION) ; M. GIAFFERRI (SCE) ; M. SIMPLOT (INRIA)

Etaient absents :

Mme DEBRAS, MM. DAUNIS, ROSSI et THIERRY (CASA) ; M. LONDEIX (CCINCA) ; MM. MUSELIER et AMAR (REGION) ; MM. LISNARD, LEROY et PIGRENET (CACPL) ; M. GAMBAUDO (Université)

Etaient représentés :

M. LUCA par M. LEONETTI (CASA)
M. GINESY par Mme DUHALDE GUIGNARD

Le Président procède à la nomination d'un secrétaire de séance Marguerite BLAZY.

Assistait également à la réunion, Monsieur Bertrand FAURE payeur départemental.


Le Président invite l'ensemble des membres du Comité Syndical à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 28.02.2018.

Etant précisé que Monsieur le Président propose à l'Assemblée, qui l'accepte à l'unanimité de désigner Monsieur le Sénateur Pierre LAFFITTE en qualité de personne qualifiée pour siéger au sein du SYMISA.

LE COMITE SYNDIAL, OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 28.02.2019.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A VALBONNE LE 21 Mars 2019
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LEONETTI

SYMISA

Les Genêts

449, Route des Crêtes

09911 SOPIA ANTIPOLIS Cedex

DELIB1CS2103019

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-03-28T10-22-14.00 (MI216018773)

Identifiant unique de l'acte :
006-250600012-20190321-DELIB1CS2103019-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Approbation pv comite syndical du 28.02.2019

Date de décision : Mar 21, 2019 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles

Acte : [Delib 1 CS 21.03.2019.PDF](#)

Préparé	Date 28/03/19 à 10:22	Par BONNOME Christine
Transmis	Date 28/03/19 à 10:22	Par BONNOME Christine
Accusé de réception	Date 28/03/19 à 10:28	